

<b>AVIS DES SOCIETES*</b>
---------------------------

ETATS FINANCIERS**SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -**

Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis -

La Société Tunisienne de l'Air -Tunisair - publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Chokri KHANFIR qui a émis des réserves.

**BILAN AU 31/12/2005****ACTIFS**

Exercice clos le 31 décembre

(En milliers de Dinars Tunisien)

NOTES	2005	2004
<b>Actifs Non Courants</b>		
<b>Actifs Immobilisés</b>		
Immobilisations Incorporelles <u>4-1</u>	2 777	2 491
Amortissements	-2 163	-1 911
	<b>614</b>	<b>580</b>
Immobilisations Corporelles <u>4-2</u>	1 309 365	1 486 697
Amortissements	-897 105	-959 631
	<b>412 260</b>	<b>527 066</b>
Immobilisations Financières <u>4-3</u>	252 752	174 886
Provisions	- 5 642	-6 636
	<b>247 110</b>	<b>168 250</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>	<b>659 984</b>	<b>695 896</b>
Autres Actifs Non Courants <u>4-4</u>	34 729	52 720
<b>Total des Actifs Non Courants</b>	<b>694 713</b>	<b>748 616</b>
<b>Actifs Courants</b>		
Stocks <u>4-5</u>	9 063	33 807
Provisions	- 1 804	-10 278
	<b>7 259</b>	<b>23 529</b>
Clients et Comptes Rattachés <u>4-6</u>	108 561	60 945
Provisions	-32 224	-26 120
	<b>76 337</b>	<b>34 825</b>
Autres Actifs Courants <u>4-7</u>	102 367	131 754
Placements et Autres Actifs Financiers <u>4-8</u>	14 725	11 264
Liquidités et Equivalents de Liquidités <u>4-9</u>	277 168	237 286
<b>Total des Actifs Courants</b>	<b>477 856</b>	<b>438 658</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		

\* Le CMF a invité la société à établir les informations sur les parties liées comme l'exige le système comptable en vigueur.

**BILAN AU 31/12/2005****CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

Exercice clos le 31 décembre

(En milliers de Dinars Tunisien)

	NOTES	2005	2004
<b>Capitaux propres</b>	<a href="#">4-10</a>		
Capital Social		77 597	77 597
Réserves		343 147	343 147
Autres capitaux propres		405	461
Résultats Reportés		-138 886	-147 433
<b>Total Capitaux Propres Avant Résultat de l'Exercice</b>		<b>282 263</b>	<b>273 772</b>
Résultat de l'Exercice Après Impôt		39 634	27 675
<b>Total Capitaux Propres Avant Affectation</b>		<b>321 897</b>	<b>301 447</b>
<b>Passifs</b>			
Passifs Non Courants			
Emprunts	<a href="#">4-11</a>	381 200	437 993
Provisions	<a href="#">4-12</a>	107 304	89 676
Autres Passifs Non Courants	<a href="#">4-13</a>	1 333	20 862
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>489 837</b>	<b>548 531</b>
Passifs Courants			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	<a href="#">4-14</a>	125 654	61 833
Autres Passifs Courants	<a href="#">4-15</a>	151 845	194 972
Autres Passifs financiers	<a href="#">4-16</a>	83 336	80 491
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>360 835</b>	<b>337 296</b>
<b>Total des Passifs</b>		<b>850 672</b>	<b>885 827</b>
<b>Total des Capitaux Propres &amp; Passifs</b>		<b>1 172 569</b>	<b>1 187 274</b>

**ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2005**

Exercice clos le 31 décembre

(En milliers de dinar Tunisien)

	NOTES	2005	2004
<b>Produits d'Exploitation</b>			
Revenus	<a href="#">5-1</a>	849 751	799 949
Autres Produits d'exploitation	<a href="#">5-2</a>	48 354	41 846
<b>Total des Produits d'Exploitation</b>		<b>898 105</b>	<b>841 795</b>
<b>Charges d'Exploitation</b>			
Achats Consommés de marchandises Vendables	<a href="#">5-3-1</a>	-37	-2 783
Achats d'Approvisionnements Consommés	<a href="#">5-3-2</a>	-220 517	-160 439
Charges de Personnel	<a href="#">5-4</a>	-130 299	-149 792
Dotations aux Amortissement et aux Provisions	<a href="#">5-5</a>	-112 558	-130 731
Redevances Aéronautiques	<a href="#">5-6</a>	-212 425	-192 163
Autres Charges d'Exploitation	<a href="#">5-7</a>	-214 131	-192 524
<b>Total des Charges d'Exploitation</b>		<b>-889 967</b>	<b>-828 432</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>8 138</b>	<b>13 363</b>

Produits des Placements	<a href="#">5-9</a>	37 357	17 853
Autres produits financiers	<a href="#">5-10</a>	-	2 356
Autres Gains Ordinaires	<a href="#">5-11</a>	49 470	33 139
Autres Pertes Ordinaires	<a href="#">5-12</a>	-30 458	-17 114
<b>Résultat Activités Ordinaires Avant Impôt</b>		<b>40 532</b>	<b>27 677</b>
Impôt sur les Bénéfices		-898	-2
Résultat Activités Ordinaires Après Impôt		39 634	27 675
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>		<b>39 634</b>	<b>27 675</b>
Effets des Modifications Comptables	<a href="#">4-10-5</a>	-19 129	-8 265
<b>Résultat Après Modifications Comptables</b>		<b>20 505</b>	<b>19 410</b>

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2005

RUBRIQUES	NOTES	2005	2004
(En milliers de dinar Tunisien)	<a href="#">6-1</a>		
Encaissements reçus des clients		862 150	769 117
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-695 875	-596 072
Intérêts payés		-22 489	-21 161
Impôts, Droits et Taxes et versements assimilés		-27 757	-26 089
Primes d'assurance déboursées		-10 707	-12 234
Autres flux affectés à l'exploitation		-2 517	-5 390
<b>Flux net lié à l'exploitation</b>		<b>102 805</b>	<b>108 171</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES À L'INVESTISSEMENT</b>	<a href="#">6-2</a>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-8 854	-7 462
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 436	11
Acquisitions d'immobilisations financières		-1 703	-7 448
Cessions d'immobilisations financières		-	2 727
Prêts à Long et Moyen Termes accordés		-3 662	-25 244
Remboursements de prêts et cessions d'obligations		13 045	32 240
Intérêts et Dividendes reçus		16 942	19 429
Autres flux liés aux activités d'investissement		-205	-497
<b>Flux net lié à l'investissement</b>		<b>16 999</b>	<b>13 756</b>
<b>FLUX DE TRES. LIES AUX OP. DE FINANCEMENT</b>	<a href="#">6-3</a>		
Dividendes et autres distributions aux actionnaires		-	-
Remboursements d'emprunts		-76 127	-81 956
<b>Flux net lié au financement</b>		<b>-76 127</b>	<b>-81 956</b>
<b>Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	<a href="#">6-4</a>	<b>-3 795</b>	<b>2 675</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>39 882</b>	<b>42 646</b>
Trésorerie au début de la période		237 286	194 640
Trésorerie à la fin de la période		277 168	237 286

**SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION 2005 ( en dinars)**

PRODUITS	2005	2004	CHARGES	2005	2004	SOLDES	2005	2004
Ventes de marchandises	-	5 467 016,595	Coûts d'achat des mses vendues	-37 273,480	-2 783 269,674	Marge Commerciale	-37 273,480	2 687 746,92
Revenus et Autres Produits D'exploitation	898 105 353,961	836 327 645,125	Achats d'approvi. Consommés	-220 517 456,836	-160 439 298,189	Marge Sur Coût Matières	677 587 897,125	675 888 346,93
Marge Commercial	-37 273,480	2 683 746,921						
Marge sur coût matières	677 587 897,125	675 888 346,936						
Total...	677 550 623,645	678 572 093,857	Autres charges externes	-424 834 114,519	-382 738 307,467	Valeur Ajoutée Brute	252 716 509,126	295 833 786,39
Valeur ajoutée brute	252 716 509,126	295 833 786,390	Impôts et Taxes	-1 721 582,548	-1 948 551,651			
			Charges de Personnel	-130 298 694,170	-149 792 062,415			
			Total...	-132 020 276,716	-151 740 614,066	Excédent Brut d'Exploitation	120 696 232,408	144 093 172,32
Excédent brut d'exploitation	120 696 232,408	144 093 172,324	Autres charges ordinaires	-30 458 441,818	-17 114 087,900			
Autres gains ordinaires	61 258 385,266	35 948 901,857	Charges financières	-23 342 000,009	-21 072 098,766			
Produits financiers et des placements	37 357 484,467	17 852 623,725	Dots. aux Amts. et aux Provisions	-124 979 847,956	-132 031 556,371			
Transferts de charges	-		Impôts sur les bénéfices	-898 105,354	-2 000,000			
Total...	219 312 102,141	197 894 697,906	Total...	-179 678 395,137	-170 219 743,037	Résultat Activités Ordinaires Ap. Impôts	39 633 707,004	27 674 954,86
Résultat activités ordinaires après impôt	39 633 707,004	27 674 954,869	Dot. au compte sp. D'inv Effet négatif Modifications Comptables	-	-			
Effets positifs Modifications Comptables	-			- 19 128 711,083	-8 265 182,362			
Total...	39 633 707,004	27 674 954,869	Total...	- 19 128 711,083	-8 265 182,362	Résultat Net Ap. Modif. Comptable	20 504 995,921	19 409 772,50

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS  
(Arrêtées au 31/12/2005)**

Montants exprimés en Milliers de Dinars Tunisiens sauf indication contraire

**1. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » est une société anonyme de droit tunisien créée en 1948. Son capital social, s'élevant à 77 597 300 DT, est reparti en 15 519 460 actions de 5 dinars chacune répartis comme suit :

La société a pour objet :

- ✓ L'organisation et l'exploitation des services de transport de voyageurs, messagerie et postes ;
- ✓ L'organisation et l'exploitation de services de transports terrestres ou maritimes nécessaires pour assurer, à titre accessoire, l'exploitation des services aériens ;
- ✓ La demande de concession de toutes lignes aériennes ;
- ✓ Toutes opérations financières, commerciales et techniques nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-dessus énoncés.

La société est membre de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA), et elle opère sur le marché à travers un réseau de représentations et d'agences qui couvre la plupart des pays d'Europe ainsi que plusieurs pays d'Afrique et du Moyen orient.

Ses activités sont actuellement assurées par une flotte de 29 avions en exploitation, répartis comme suit :

- Quatre Boeing 737-500 ;
- Sept Boeing 737-600 ;
- Douze Airbus 320 ;
- Trois Airbus 319 ;
- Trois Airbus 300-600.

Au 31 Décembre 2005, TUNISAIR a cédée les quatre avions Boeing 737-200 qui étaient au 31/12/2004 hors exploitation.

**2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE**

L'exercice 2005 a été caractérisé par les faits marquants suivants :

- ❖ La cession de l'agence Tunisair Paris DAUNOU pour une valeur de 1378 KDT
- ❖ La cession de quatre B737-200.
- ❖ Le démarrage de l'activité de Tunisair Handling et de l'A.T.C.T.
- ❖ La poursuite du programme de restructuration de TUNISAIR par la création en 2005 d'une nouvelle filiale Tunisair Technics 100% Tunisair.
- ❖ L'augmentation de l'ordre de 3,7% du trafic dont 6% pour le charter.
- ❖ La hausse du prix du carburant de 47%.

### **3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par TUNISAIR, pour l'élaboration de ses états financiers, sont les suivants :

#### **3.1 Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques, les fonds commerciaux et les droits au bail et sont amortis sur les durées suivantes :

	<u>Durée</u>
• Logiciels informatiques	3 ans
• Fonds commerciaux	20 ans
• Droits au bail	20 ans

L'amortissement des fonds commerciaux et des droits au bail concerne les acquisitions réalisées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1997.

#### **3.2 Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations non réévaluées sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

	<u>Durée</u>
• Constructions	33 ans
• Constructions sur sol d'autrui	Entre 20 et 50 ans
• Matériels de transport aérien	10 ans
• Moteurs et Équipements de rechange- avioniques	8 et 10 ans
• Matériels d'exploitation	10 et 12 ans
• Matériels et outillages	10 et 12 ans
• Matériels de transport	5 ans
• Equipements de Bureaux	10 ans
• Autres immobilisations corporelles	5 et 10 ans

Les biens acquis en leasing par Tunisair ont été comptabilisés en adoptant l'approche économique de capitalisation et ce conformément à la convention de la « prééminence du fond sur la forme », prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et la Norme Comptable Internationale IAS 17 révisée, relative à la comptabilisation des contrats de leasing.

#### **3.3 Titres de participation :**

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage.

Les plus values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

#### **3.4 Stocks :**

- Les stocks d'exploitation font l'objet d'un inventaire physique en fin d'année.
- Les stocks techniques font l'objet d'un inventaire tournant.
- Les stocks sont évalués à leurs coûts d'achat moyens pondérés calculés à chaque entrée.
- Le stock technique non mouvementé depuis 5 ans fait l'objet d'une provision pour dépréciation qui couvre la totalité de la valeur de ce stock.

#### **3.5 Provisions pour créances douteuses :**

Les créances douteuses sont reclassées du compte clients ordinaires au compte clients douteux et sont totalement provisionnées.

#### **3.6 Dettes et créances en monnaies étrangères :**

Les créances et dettes d'exploitation en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours IATA. Elles sont converties à la fin de l'exercice au cours de change en vigueur à la date de clôture

Le traitement des pertes et des gains de change se présente comme suit :

- Les pertes et les gains de change, réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice, et sont inscrits parmi les autres gains et pertes ordinaires.

- Les pertes et les gains de change latents, résultant de la conversion des dettes et des créances à court terme au taux de change de la date de clôture, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice en contrepartie des comptes de tiers concernés.
- Les pertes et gains de change latents, résultant de l'actualisation des échéances à long terme des crédits au cours de change à la date de clôture, sont portés au compte «Ecart de conversion » et sont résorbés linéairement sur la durée restante par échéance des crédits.

### 3.7 Revenus :

Les émissions de titres de transport effectuées par la société sont initialement enregistrées dans des comptes d'attente passifs sous la rubrique « Recettes à ventiler ».

Ces émissions ne sont prises en compte pour la détermination du résultat net de l'exercice que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises où, sinon, après une certaine durée (24 mois) de non utilisation du titre de transport par son acquéreur.

## 4. NOTES AU BILAN

### BILAN ACTIFS

#### 4.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

	2005	2004
Logiciels	2 644	2 358
Fonds commercial	101	101
Droit au bail	32	32
<b>Total brut</b>	<b>2 777</b>	<b>2 491</b>
Amortissements	<2 163>	<1 911>
<b>Total net</b>	<b>614</b>	<b>580</b>

#### 4.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2005		2004
Terrains	2 844		2 844
Constructions	19 893		19 919
Constructions sur sol OACA	25 219		25 143
Constructions en cours	580		263
Matériels de transport aérien et réacteurs	1 187 848		1 226 550
Matériels de transport aérien en cours	110		110
Equip. de rechange avionique	9 446		129 140
Matériels d'exploitation	7 349		13 456
Equipements de bureau	32 455		34 986
Matériels de transport roulants	6 821		7 120
Matériels et outillages	4 507		14 896
Autres immobilisations corporelles	11 912		11 983
Autres immobilisations en cours	381		287
<b>Total brut</b>	<b>1 309 365</b>	(1)	<b>1 486 697</b>
Amortissements	<897 105>		<959 631>
<b>Total net</b>	<b>412 260</b>		<b>527 066</b>

(1) La baisse enregistrée sur cette rubrique pour un montant de 114 MD par rapport à 2004 est due essentiellement :

- A l'apport en société des immobilisations à la nouvelle filiale Tunisair Technics (100% Tunisair).
- A la Cession de 4 BOEING B737-200 hors exploitation.

#### Immobilisations Incorporelles au 31/12/2005 (en dinars)

Désignation	valeur Brute Début exercice	Acquisition De L'Exercice	Sortie de L'Exercice	Valeur Brute Fin Exercice	Amort. Antérieurs	DOT L'Exercice	Redressement	Amort. Cumulés	VCN
Logiciels	2 357 753	285 988	-	2 643 741	1 911 261	250 188	1 870	2 163 319	480 422
Fonds Commercial	101 265	-	-	101 265	-	-	-	-	101 265
Droit Au Bail	32 359	-	-	32 359	-	-	-	-	32 359
<b>Total</b>	<b>2 491 377</b>	<b>285 988</b>	<b>-</b>	<b>2 777 365</b>	<b>1 911 261</b>	<b>250 188</b>	<b>1 870</b>	<b>2 163 319</b>	<b>614 046</b>

**Tableau des valeurs Brut des Immobilisations (en dinars)**

libelle	Solde début ex.	Acq. exercice	sortie	solde fin ex
Terrains	2 844 331	-	-	2 844 331
Constructions	45 326 098	457 167	90 798	45 692 467
Equipement de Rechange Avionique	95 693 735	4 635 419	90 883 458	9 445 696
Avions et réacteurs en exploitation	1 212 805 390	-	24 957 924	1 187 847 466
Avions et réacteurs hors exploitation	47 189 230	-	47 189 230	-
Avance sur commande des avions	110 220	-	-	110 220
Matériel d'Exploitation	13 456 143	254 307	6 361 303	7 349 147
Matériel & Outillage	14 896 116	419 004	10 807 887	4 507 233
Matériel de Transport Roulant	7 119 923	457 115	756 424	6 820 614
Equipements de Bureau	34 985 781	1 304 238	3 835 056	32 454 963
Autres Immobilisations Corporelles	12 270 006	354 394	331 557	12 292 823
<b>Total</b>	<b>1 486 696 973</b>	<b>7 881 644</b>	<b>185 213 657</b>	<b>1 309 364 960</b>

**Tableau des amortissements (en dinars)**

Libelle	solde début exercice	Amort. à la cession	DOT 2005	Red.	Amort fin ex
Constructions	22 644 261	90 798	1 568 949	9 092	24 131 504
Equip. de Rechange Avionique	66 970 178	67 047 218	3 773 927	26 211	3 723 099
Avions et réacteurs en exploitation	759 658 060	21 056 367	81 753 482	109 918	820 465 093
Avions et réacteurs hors exploitation	47 189 230	47 189 230	-	-	-
Matériel d'Exploitation	11 064 672	5 637 253	521 878	646	5 949 943
Matériel & Outillage	11 355 121	8 333 244	570 796	3 503	3 596 176
Matériel de Transport Roulant	6 198 978	741 448	406 363	7 232	5 871 125

**4.3 Immobilisations financières :**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2005		2004
Obligations et bons à long terme	61 617	(1)	68 127
Prêts	42 700	(2)	32 992
Titres de participation	141 184	(3)	67 801
Autres immobilisations	7 251		5 966
<b>Total brut</b>	<b>252 752</b>		<b>174 886</b>
Prov.pour dépr. des titres de participation et des prêts	<5 642>	(i)	<6 636>
<b>Total net</b>	<b>247 110</b>		<b>168 250</b>

(i) La diminution enregistrée sur ce poste s'explique essentiellement par la reprise des provisions pour -2,1MD suite à la cession en 2005 des titres Aldiana et la constatation des provisions pour dépréciation des titres de L'ATCT pour 0,6MD.

(1) Ce poste comprend les échéances des Obligations et des placements en Bons de trésor à long terme :

	2005		2004
Emprunts obligataires	60 620	(i)	62 130
Bons de trésor à long terme	997		5 997
<b>Total</b>	<b>61 617</b>		<b>68 127</b>

(i) Ce montant est détaillé comme suit :

Emprunts Obligataires	Sousc.	Durée	2005	2004
STB 2004	12/10/04	3 ans	50 000	50 000
ATL 2001/1	14/09/01	5 ans	-	700
IMMOB DE L'AV	07/12/05	7 ans	2 000	-
OFFICE DES CEREALES	27/07/01	10 ans	3 000	3 600
EMP. OBLIG ATL 2002/2	15/02/03	5 ans	1 680	2 520
EMP. OBLIG ATL 2002/2	15/04/03	5 ans	340	510
EMP. OBLIG TL 2002/2	30/04/03	5 ans	1 200	1 800
EMP. OBLIG CIL 2002/3	31/03/03	7 ans	2 400	3000
<b>Total</b>			<b>60 620</b>	<b>62 130</b>

(2) Ce montant se compose comme suit :

Prêts à long terme	Sousc.	Durée	2005	2004
PRETS AU PS	-	-	10	24
PRETS AU PN	-	-	174	205
BS	22/12/04	3 ans	20 000	20 000
AUTRES PRETS	-	-	38	33
ABC	21/12/01	7 ans	9 483	12 730
PRET ALDIANA	30/06/05	4 ans	1 147	-
FONDS SOCIAL	31/12/05		11 848	-
<b>Total</b>			<b>42 700</b>	<b>32 992</b>

(i) Il s'agit de la participation de Tunisair à l'effort de construction en France sous forme de prêts remboursables sur 20 ans conformément à la réglementation régissant les Sociétés établies en France.

(3) Le poste titres de participations (valeurs Tunisiennes) est détaillé dans le tableau suivant :

(en dinars)	Nombre d'actions	Val. nominale de l'action	Valeurs d'acquisitions	valeurs historiques	capital social	provisions		Variation
						2005	2004	
TUNISAVIA	7 500 71 250 G 11250 G <b>90000</b>	10	10	75 000	6 000 000	-	-	-
Société d'expansion Touristique de Tabarka	400	25	25	10 000	-	10 000	10 000	-
Société Tuniso- Saoudienne d'investissement	1 250	100	100	125 000	100 000 000	-	-	-
Tourafric	5 40 000 57 000	100	100	500 4 800 000 3 135 000	320 000	500	500	-
Tuninter	38 460 60 909 910 <b>197 279</b>	55	55	2 115 300 3 349 995 50 050 <b>13 450 345</b>	13 015 365	3 421 100	3 436 334	-15 234
Union Internationale de Banques	829 008 426 348 100 620 8 147 <b>1 364 123</b>		11 10 10 10	9 119 088 4 263 480 1 035 552 81 470 <b>14 499 590</b>	106 000 000		-	-
	31500	100	100	3 150 000	10 060 000			

Société	Nombre d'actions	Val. nominale de l'action	Valeurs d'acquisitions	valeurs historiques	capital social	Provisions		Variation
						2005	2004	
Société Aldiana Djerba	2 020 4 376 <b>37 896</b>  <b>0</b>	100 100	100 100	202 000 437 600 <b>3 789 600</b>  <3 789 600> <b>0</b>			2 091 778	-2091 778
Tunis Convention Bureau	50	100	100	5 000	150 000	5000	-	5000
Tunisie Tradenet	1 000	100	100	100 000	2 000 000	100 000	100 000	-
Amadeus Tunisie	3 500	120	100	350 000	600 000	-	-	-
Tunisie Catering	54 000	100	100	5 400 000	12 000 000	902 949	902 949	0
Société Tunisair Handling	240 958	100	100	24 095 840	24 095 800	-	-	-
A.T.C.T.	27 200	100	100	2 720 000	8 000 000	628 500	-	628 500
Compagnie Tunisienne de navigation	5345 3 380 G <b>8 725</b>	10	10	53 450	42 500 000	-	-	-
Centre d'Etude et de Recherche Aéronautique	100	10	10	1 000	16 000	-	-	-
Foire Internationale de Tunis	450	32	50	22 500	6 400 000	8 596	8 596	0
Méditerranée Air service	2 340	100	100	234 000	1 800 000	-	-	-
Société d'Etude et de promotion Touristique de Hammamet	4 000 400 G <b>4 400</b>	10	10	40 000	7 920 000	-	-	-
Société des services Nationaux et des Residences (SNR)	2 900	5	5	14 500	19 291 180	-	-	-
Société El Fouladh	3 000 15 000 G <b>18 000</b>	5	5	15 000	53 339 520	15 000	15 000	-
Société de promotion du Tourisme des Jeunes	472	100	100	47 200	779 300	47 200	47 200	-
Société Suffetula	1 000	7,5	7,5	7 500	165 000	-	-	-
Société Gammarth	200	10	10	2 000	745 000	-	-	-
SAGEP	60 1 000	10	10	600	840 000	600	600	-
SODIS	7 571 G 8 571	10	10	10 000	8 169 600	-	-	-
Société Protunisia	400	10	10	4 000	-	4 000	4 000	-
Tunisair Technics	771 726	100	100	77 172 574	77 172 574	-	-	-
			<b>TOTAL 1</b>	<b>138 455 599</b>		<b>5 143 445</b>	<b>6 616 957</b>	<b>-1 473 512</b>

(3) Le poste titres de participations valeurs étrangers est détaillé dans le tableau suivant :

Société	Nombre d'actions	val nominale de l'action (EUR)	Valeurs d'acquisitions (EUR)	valeurs historiques (TND)	capital social (EURO)	Provisions		Variation		
						2005	2004			
Société Civile Immobilière ESSAFA	999	15	15	19 771	15 245	19 772	19 772	-		
SITA-BELGE	13	5	5	79	37 000	-	-	-		
Union Tunisienne de banque	136 875 8 500 G	15	15	2 708 884	30 480 000	-	-	-		
			<b>TOTAL 2</b>	<b>2 728 734</b>		<b>19 772</b>		<b>-</b>		
						<b>TOTAL 1+2</b>	<b>141 184 333</b>	<b>5 163 216</b>	<b>6 636 729</b>	<b>- 1 473 512</b>

#### 4.4 Autres actifs non courants :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2005	2004
Ecart de conversion	31 315 (1)	40 591
Frais de formation	290 (2)	252
Primes de retraite	3 124 (3)	11 877
<b>Total</b>	<b>34 729</b>	<b>52 720</b>

(1) Les écarts de conversion se présentent comme suit :

	2005	2004
Ecart de conversion Actif	40 591	52 352
Résorptions	<9 276>	<11 761>
<b>Total</b>	<b>31 315</b>	<b>40 591</b>

Le solde de ce poste comprend les pertes de changes latentes résultant de l'actualisation des échéances à long terme sur les emprunts pour financement des avions libellés en EURO ou en Dollar. Les écarts de conversion sont résorbés, à partir de 2004, sur la durée restante échéance par échéance de chaque emprunt.

(2) Ce poste enregistre les frais de formation et de qualification du personnel navigant qui sont résorbés sur une durée de trois ans. La légère augmentation enregistrée sur ce poste est due à des charges de formation et de qualification imputées en 2005 dans cette rubrique.

A signaler que l'amortissement des charges à répartir est opéré sur une durée de 3 ans à compter de l'année de constatation conformément à la norme comptable N.C.10.

(3) Ce poste enregistre les primes servies pour départ à la retraite nettes de résorptions pour 3,1MD.

#### 4.5 Stock :

	2005	2004
Stocks consommables techniques	6 122	29 145
Stocks de marchandises vendables	-	39
Stocks consommables catering	1 502	1 237
Stocks habillement	854	936
Autres stocks consommables	585	2 451
<b>Total brut</b>	<b>9 063</b>	<b>33 808</b>
Provisions	< 1 804>	<10 279>
<b>Total net</b>	<b>7 259</b> (1)	<b>23 529</b>

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(1) L'importante baisse enregistrée sur cette rubrique pour un montant de -16,3 MD concerne principalement la cession des stocks consommables sous forme d'apport en capital à la nouvelle filiale Tunisair technics (100% Tunisair).

#### 4.6 Clients et comptes rattachés :

Ce poste s'analyse comme suit :

	2005		2004
Clients ordinaires	76 337	(1)	34 825
Clients douteux	32 224	(2)	26 120
<b>Total brut</b>	<b>108 561</b>		<b>60 945</b>
Provisions	< 32 224>		< 26 120>
<b>Total net</b>	<b>76 337</b>		<b>34 825</b>

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2005		2004
Clients compagnies aériennes	6 175		7 859
Clients administrations	12 474		9 474
Clients AGV et représentations étrangères	4 464		2 109
Clients, divers à l'étranger	12 332		6 192
Clients divers locaux	38 324	(i)	7 095
Clients, factures de redressement	2 900		2 119
Autres	210		205
Clients avances et acomptes	<542>		<228>
<b>Total</b>	<b>76 337</b>		<b>34 825</b>

(i) L'augmentation enregistrée sur cette rubrique est due essentiellement à la facturation des prestations de services rendues par TUNISAIR à sa filiale Tunisair Handling et qui s'élève au 31/12/2005 à 28,2 MD.

(2) Ce solde se détaille comme suit :

	2005		2004
Compagnies aériennes	12 026		9 429
Administrations tunisiennes	7 323		6 411
Agences de voyages et Tours Opérateurs.	6 350		6 028
Clients divers à l'étranger	3 580		1 721
Clients locaux	1 755		993
Clients refoulés	686		686
Clients fret	386		383
Administrations étrangères en Tunisie	118		469
<b>Total</b>	<b>32 224</b>		<b>26 120</b>

#### 4.7 Autres actifs courants :

Ce compte s'analyse comme suit :

	2005		2004
Personnel et comptes rattachés	1 959	(1)	31 205
Etat et collectivités publiques	63 205	(2)	58 388
Débiteurs divers	20 357	(3)	31 549
Divers autres actifs courants	49 223		42 989
<b>Total brut</b>	<b>134 744</b>		<b>164 131</b>
Provisions	<32 377>		<32 377>
<b>Total net</b>	<b>102 367</b>		<b>131 754</b>

(1) La variation enregistrée sur cette rubrique s'explique principalement par la consolidation des comptes du fonds social dans un compte de prêt pour un montant de 11,8MD, Ce compte englobe au 31/12/2004 les comptes d'emploi du fonds social pour 27,6 MD.

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

	2005	2004
ETAT crédit de TVA	36 810	34 786
ETAT crédit d'impôt	22 612	20 460
TVA à l'étranger à récupérer	663	359
ETAT Impôt avance à l'importation	536	517
ETAT Retenue à la source	2 584	2 210
ETAT Droit de douane fret import	-	56
<b>Total brut</b>	<b>63 205</b>	<b>58 388</b> (i)
Provisions TVA	<30 636>	<30 636>
<b>Total</b>	<b>32 569</b>	<b>27 752</b>

(i) L'importante baisse enregistrée sur cette rubrique s'explique principalement par l'augmentation du crédit de TVA et du crédit d'impôt au 31/12/2005 respectivement pour 2 MD et 2,1 MD.

(3) Ce poste se détaille comme suit :

	2005	2004
Débiteurs divers ordinaires	18 616	29 808 (i)
Débiteurs divers douteux	1 741	1 741 (ii)
<b>Total brut</b>	<b>20 357</b>	<b>31 549</b>
Provisions	<1 741>	<1 741>
<b>Total</b>	<b>18 616</b>	<b>29 808</b>

(i) La diminution enregistrée sur cette rubrique est due essentiellement la consolidation des comptes du fonds social dans un compte de prêt, ce compte englobe au 31/12/2005 les dépenses diverses pour fonds social (loisirs, prime de fin de carrière, allocations scolaire ...) enregistrant ainsi une baisse de -27,1 MD atténuée par une augmentation au titre des dividendes à percevoir de Tunisair Handling pour 16,8 MD.

(ii) Le poste débiteurs divers douteux se détaille comme suit :

	2005	2004
ONTT	200	200
Déficit de caisse -Fret	11	11
Affaires Ernest & Erman Istamboul	4	4
Déficit de caisse Djerba	32	32
Déficit de Caisse Lyon	1	1
Déficit Fond de roulement Direction Catering	7	7
Déficit Fond de roulement DOA	1	1
Ministère du transport	119	119
Chèques impayés	1 353	1 353
Divers	13	13
<b>Total</b>	<b>1 741</b>	<b>1 741</b>

#### **4.8 Placements et autres actifs financiers :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2005	2004
Eché. à court terme sur emprunts obligataires	3 510	3 310 (1)
Echéances à court terme sur prêts	4 785	4 243 (2)
Echéances impayées	1 173	1 173 (3)
Intérêt courus à recevoir	6 430	3 711
<b>Total brut</b>	<b>15 898</b>	<b>12 437</b>
Provision pour dépréciation des prêts	<1 173>	<1 173>
<b>Total net</b>	<b>14 725</b>	<b>11 264</b>

La variation de (3,4 MD) enregistrée par cette rubrique s'explique essentiellement par l'augmentation des intérêts courus à recevoir pour 2,7MD.

(1) Les échéances à court terme sur emprunts obligataires se détaillent comme suit :

<b>Emprunts obligataires</b>	<b>Souscrip.</b>	<b>Durée</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
ATL 2001/1	14/09/01	5 ans	700	700
ATL 2000/2	29/12/00	5 ans	170	400
Office des céréales	27/07/01	10 ans	600	600
ATL2002/2	15/04/03	5 ans	840	1 010
TL 2002/2	15/02/03	5 ans	600	600
CIL 2002/3	31/03/05	7 ans	600	-
<b>Total</b>			<b>3 510</b>	<b>3 310</b>

(2) Les échéances à court terme des prêts se détaillent comme suit :

<b>Echéances CT sur prêts</b>	<b>Souscrip.</b>	<b>Durée</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
ALDIANA	30/06/05	4 ans	43	-
ABC	21/12/01	7 ans	4 742	4 243
<b>Total</b>			<b>4 785</b>	<b>4 243</b>

(3) Le montant de 1,1 MD représente les échéances impayées du prêt BATAM.

#### **4.9 Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<b>2005</b>		<b>2004</b>
Placements à court terme	246 523	(1)	198 181
Effets	1 176	(2)	126
Banques	29 344		38 823
Caisses	125	(3)	156
<b>Total</b>	<b>277 168</b>		<b>237 286</b>

(1) Le portefeuille « placement à court terme » se présente comme suit :

	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Bons de trésor	194 895	153 931
Billets de trésorerie	6 537	-
Placements en devise	45 091	44 250
<b>Total</b>	<b>246 523</b>	<b>198 181</b>

(2) Cette rubrique comporte surtout la créance ALDIANA matérialisé par des effets à encaisser.

(3) les soldes en caisse se présentent (en Dinars) comme suit par nature de caisse :

	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Caisse auxiliaire siège	8 579	11 288
Caisse auxiliaire exploitation	8 662	12 965
Caisse auxiliaire technique	4 210	6 510
Caisse association des retraités	8 784	19 287
Caisse principale devises	6 086	28 586
Caisse dépenses des agences en Tunisie	35 561	33 454
Caisse dépenses des agences à l'étranger	53 111	43 430
<b>Total</b>	<b>124 993</b>	<b>155 520</b>

**BILAN PASSIFS****4.10 Capitaux propres :**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	2005		2004
Capital social	77 597	(1)	77 597
Réserve légale	6 413		6 413
Autres réserves et fonds d'investissement	336 734	(2)	336 734
Autres capitaux propres	405	(3)	461
Résultats reportés	<114 478 >	(4)	<133 888 >
Modifications comptables	<24 408>	(5)	<13 545 >
<b>Total net</b>	<b>282 263</b>		<b>273 772</b>

(1) Le capital social de Tunisair se répartit de la manière suivante :

	2005		2004
ETAT TUNISIEN	50 330		50 330
CNSS	4 392		4 392
CNRPS	3 026		3 026
AIR France	4 330		4 330
PETITS PORTEURS	15 519		15 519
<b>TOTAL</b>	<b>77 597</b>		<b>77 597</b>

(2) Les autres réserves et fonds d'investissement sont ainsi détaillés :

- Fonds de réserves extraordinaires : 275,4 MD.
- Réserve spéciale de réévaluation : 50,9 MD.
- Fonds d'investissement : 10,4 MD.

(3) Les autres capitaux propres concernent la subvention d'investissement nette des amortissements relative à la participation de la Direction Générale de l'Aviation Civile à l'installation des portes Cockpit blindées sur la flotte de Tunisair.

(4) Ce poste représente les amortissements différés et les reports déficitaires et la variation de 19,4MD correspond à l'affectation du résultat bénéficiaire de 2004 (décision AGO du 29/07/2005)

(5) Les postes modifications comptables se détaillent comme suit :

	2005		2004
Modifications comptables antérieures à 2000	604		604
Mod.cptles primes d'incit.retraite antér.à 2003	<5 884 >		<5 884 >
Mod.cptables ecart de conversion DLT 2004	<1 684 >		<1 684 >
Mod.cples salaires à servir au pers.retraités 2004	<6 581 >		<6 581 >
Affectation mod.cptable ex/ce 2004 selon AGO	8 265		-
Mod.cptable redevances OACA ant. à 2005	<3 413 >		-
Mod.cptable compte de reconciliation passage	3 127		-
Mod.cptble mission d'apurement au 31/12/2004	<18 842 >		-
<b>Total</b>	<b>&lt;24 408&gt;</b>		<b>&lt;13 545 &gt;</b>

**4.11 Emprunts :**

Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	2005		2004
Emprunt financement BOEING	159 424		166 490
Emprunt financement AIRBUS	221 776		271 503
<b>Total</b>	<b>381 200</b>		<b>437 993</b>

**4.12 Provisions pour risques et charges :**

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	2005		2004
Provisions pour RG des réacteurs	85 566		76 677
Provisions pour GV des cellules avions	13 181		9 329
Autres provisions	8 557	(1)	3 670
<b>Total</b>	<b>107 304</b>		<b>89 676</b>

(1) Ce poste se détaille comme suit :

	2005		2004
Provisions pour redevances OACA	4 278		-
Provisions pour risque fiscal	2 963		2 963
Provisions pour affaires prud'homales	248		330
Provisions pour litiges commerciaux	203		164
Prov. pour déprécia. fonds intransférables	656		154
Provision pour pénalité de retard CNSS	209		59
<b>Total</b>	<b>8 557</b>		<b>3 670</b>

**4.13 Autres passifs non courants :**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2005		2004
Ecart de conversion	1 847		27 187
Résorptions	<514>		<6 325>
<b>Total</b>	<b>1 333</b>		<b>20 862</b>

Ce poste de passif a enregistré une baisse remarquable de -19,5 MD suite à la diminution des encours associée à une variation du taux de change USD qui est passé de 1,1994 en 2004 à 1,3634 en 2005 (soit une augmentation de 14%).

**4.14 Fournisseurs et comptes rattachés :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2005		2004
Fournisseurs locaux d'exploitation	77 213		18 821
Fournisseurs étrangers d'exploitation	23 214		18 344
Fournisseurs locaux d'immobilisations	639		700
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	6 909		10 439
Fournisseurs, factures non parvenues	16 729		13 387
Fournisseurs – retenues de garantie	262		247
Fournisseurs – intérêts courus	<78>		-
Fournisseurs, remises, ristournes à obtenir	<1 012>		-
Fournisseurs – avances et acomptes	<383>		<105>
Provisions soldes débiteurs non mouvementés	2 161	(i)	-
<b>Total</b>	<b>125 654</b>		<b>61 833</b>

La variation enregistrée sur cette rubrique (+63,8 MD) est due essentiellement à l'augmentation du solde du compte fournisseurs locaux d'exploitation Tunisair Handling pour (+61,7 MD) qui représente principalement les recettes assistances facturées et encaissées par Tunisair au titre de l'activité du Handling et refacturées par Tunisair Handling.

(i) Dans le cadre de la mission d'apurement, les soldes débiteurs ont fait l'objet d'une provision pour 2,1 MD

**4.15 Autres passifs courants :**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	2005		2004
Créditeurs divers	53 005	(1)	98 131
Titres de transport non encore honorés	60 701	(2)	58 612
Personnel et comptes rattachés	13 899	(3)	21 001
Etat et collectivités publiques	5 505		4 667
Actionnaires, dividendes à payer	220		257
Divers autres passifs courants	18 515	(4)	12 303
<b>Total</b>	<b>151 845</b>		<b>194 972</b>

(1) La diminution de -45,1 MD enregistrée sur cette rubrique provient essentiellement du reclassement en 2005 des ressources du fonds social (notamment les cotisations employeur) au compte de prêt

(2) Le poste recettes billets et LTA non encore honorés enregistre les billets et les LTA vendues jusqu'en 2003 mais non encore utilisées au 31 Décembre 2005.

(3) La baisse de -7,1MD enregistrée sur ce poste s'explique par le reclassement en 2005 des ressources du fonds social (notamment les cotisations employés) au compte de prêt.

(4) Les divers autres passifs courants englobent principalement les instances diverses à traiter et les produits constatés d'avance

#### **4.16 Autres passifs financiers :**

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2005	2004
Echéances à moins d'un an sur emprunts	79 104	76 127
Intérêts courus et non échus sur emprunts	4 232	4 362
Charges financières à payer	-	2
<b>Total</b>	<b>83 336</b>	<b>80 491</b>

Les règlements du principal de la dette dollars US effectués entre 2005-2004 se détaillent comme suit :

(en USD)

	2005	2004
B737-600	16 562 363	15 382 319
B737-500	5 603 191	8 206 204
A300-600	9 978 261	9 978 261
A320	311 487	1 227 297
<b>Total</b>	<b>32 455 302</b>	<b>34 794 081</b>

Les règlements effectués concernant les dettes libellées en USD ont enregistré une diminution de 7% ; ceci s'explique par :

- la fin de remboursement des crédits relatifs au financement de 8ème A320 et du 2ème B737-500.
- l'augmentation concernant le remboursement des B737-600 (remboursement croissant).

Les règlements du principal de la dette (en dollars US) effectués par type de financement se présentent de la manière suivante :

(en USD)

	2005	2004
Leasing	16 562 363	15 382 319
Emprunt bancaire	15 892 939	19 411 762
<b>Total</b>	<b>32 455 302</b>	<b>34 794 081</b>

Les règlements concernant les avions financés par le leasing (2005) représentent 51% du total payé.

Les règlements du principal de la dette en EURO effectués entre 2004-2003 sont présentés par le tableau suivant :

(en EURO)

	2005	2004
A320	14 146 075	17 739 134
A319	8 590 690	8 363 396
<b>Total</b>	<b>22 736 765</b>	<b>26 102 530</b>

Les règlements effectués concernant les dettes sur les A320 ont diminués de 20%. Cette variation s'explique par la fin de remboursement des crédits relatifs au 6ème, 7ème A320 (en 2004) et du 8ème A320 (en 2005).

Le tableau suivant montre les règlements du principal de la dette en EURO effectués par type de financement :

(en EURO)

	2005	2004
Leasing	14 078 289	13 417 368
Emprunt bancaire	8 658 476	12 685 162
<b>Total</b>	<b>22 736 765</b>	<b>26 102 530</b>

Les règlements concernant les avions financés par le leasing (2005) représentent 62% du total payé.

**5. NOTES A L'ETAT DE RESULTAT****5.1 Revenus :**

Le chiffre d'affaires se détaille comme suit :

	2005		2004
Revenus de l'activité de transport	834 555	(1)	742 048
Revenus de l'acti. d'assistance aux compagnies aérie.	15 196	(2)	57 901
<b>Total</b>	<b>849 751</b>		<b>799 949</b>

(1) Cette rubrique se détaille comme suit :

	2005		2004
Transport des passages et des bagages	813 445	(i)	719 962
Transport du fret et de la poste	21 110		22 086
<b>Total</b>	<b>834 555</b>		<b>742 048</b>

(i) Le détail de ce poste se présente comme suit :

	2005		2004
Revenues activité « régulier et supplémentaire »	466 234		404 673
Revenues activité « Charter »	300 423		260 853
Redevances d'embarquement et de sécurité collectées	46 788		54 436
<b>Total</b>	<b>813 445</b>		<b>719 962</b>

Les recettes des vols « réguliers » et « supplémentaires » ont enregistré une augmentation de 15,2 %. Les recettes de l'activité charter ont augmenté de 15,2%.

Ces augmentations s'expliquent par :

- Une évolution du trafic « passagers régulier » de 2%, passant de 1 850 621 passagers en 2004 à 1 888 294 en 2005.
- Une régression du trafic « supplémentaire » de -5,9% avec 84 922 passagers en 2005 contre 90 230 en 2004.
- Une amélioration du trafic « passagers charter » de 6% soit 1 757 927 passagers en 2005 contre 1 658 027 en 2004.
- Une régression du tonnage fret et poste respectivement de 11,4% et 10% soit 12829 tonnes fret transportés en 2005 contre 14487 en 2004 et 965 tonnes de postes transportés en 2005 contre 1072 tonnes en 2004.

(2) Le montant se détaille comme suit :

	2005		2004
Assistances commerciales	11 057		55 127
Assistances techniques	4 030		2 673
Assistances catering	9		6
Prestations catering	100		95
<b>Total</b>	<b>15 196</b>		<b>57 901</b>

La diminution des revenus de l'assistance de -42,7 MD (-73,8 % par rapport à 2004) est due à la baisse de l'assistance commerciales suite au démarrage de l'activité de la filiale Tunisair Handling (100% Tunisair) à partir du mois d'avril 2005.

**5.2 Autres produits d'exploitation :**

Cette rubrique s'analyse comme suit:

	2005		2004
Ventes en détaxe	-	(1)	5 467
Commissions sur ventes des titres de transport	2 624	(2)	2 874
Produits divers d'exploitation	45 730	(3)	33 505
<b>Total</b>	<b>48 354</b>		<b>41 846</b>

La rubrique « autres produits d'exploitation » a accusé une augmentation 6,5MD. Cette variation est expliquée principalement par l'augmentation des produits de concession des ventes à bord pour 4 MD, les produits de réservation pour 2,5 MD, des produits des services rendus aux tiers pour 3,3MD, des produits sur émissions LTA pour 0,7MD et des divers autres produits pour 1,5MD contre une diminution des ventes à bord de -5,5MD.

(1) La baisse de -5,5MD de cette rubrique s'explique par la concession en juin 2004 de l'activité vente à bord.

(2) Cette rubrique accuse en 2005 une légère baisse de -0,25MD due à la diminution du nombre de passagers et des LTA transportés sur les compagnies étrangères.

(3) Ce montant s'analyse comme suit :

	2005	2004
Produits des comptes de réconciliation	11 847	11 837
Produits de réservation	9 351	7 077
Produits sur émissions des LTA	8 492	7 790
Produits des redevances pour concession VAB	8 030	4 044
Produits services rendus aux tiers	3 781	437
Divers autres produits	4 229	2 320
<b>Total</b>	<b>45 730</b>	<b>33 505</b>

### 5.3 Achats consommés :

5.3.1 Achats consommés de marchandises vendables :

Les achats Consommés de marchandises Vendables ont accusé une baisse de -2,7 MD due à la concession de l'activité « vente à bord » en juin 2004.

5.3.2 Achats d'approvisionnements consommables :

	2005		2004
Carburant des avions	188 148	(1)	123 256
Approvisionnement catering	21 815	(2)	22 813
Approvisionnement techniques	4 211		4 640
Autres approvisionnements consommés	6 343	(3)	9 730
<b>Total</b>	<b>220 517</b>		<b>160 439</b>

(1) Les achats de carburant d'avion constituent le principal poste de cette rubrique. L'augmentation enregistrée sur le kérosène provient de la hausse des prix (+47% en moyenne) et l'accroissement de la consommation exprimée en tonnes (+4,53%).

(2) Les approvisionnements catering englobe principalement les achats de prestations auprès de Tunisie Catering passant ainsi de 17,9MD en 2004 contre 17MD en 2005 soit une diminution de -0,9MD

(3) la baisse de -3,3 MD enregistrée sur cette rubrique est due à la diminution des divers autres approvisionnements de Tunisair suite aux différentes opérations de filialisation et d'externalisation de certaines activités

### 5.4 Charges de personnel :

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

	2005	2004
Personnel au sol	81 167	100 944
Personnel navigant technique	31 686	33 007
Personnel navigant commercial	17 446	15 841
<b>Total</b>	<b>130 299</b>	<b>149 792</b>

La variation constatée dans cette rubrique s'explique essentiellement par les départs à la retraite anticipée de 1207 personnes à partir du mois de juin 2003 (795 personnes) et janvier 2004 (412 personnes) ainsi que la filialisation de l'activité d'assistance à Tunisair Handling (100% Tunisair) à partir du mois d'avril 2005.

### 5.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2005		2004
Dotations aux amortissements	100 406	(1)	112 991
Dotations aux provisions	43 114	(2)	27 840
Reprises sur provisions	<30 962>	(2)	<10 100>
<b>Total net</b>	<b>112 558</b>		<b>130 731</b>

(1) Les dotations aux amortissements se détaillent comme suit :

	2005	2004
Dotations aux amort. Des immo. corporelles	91 103	103 070
Dotations aux amort.immobilisations incorporels	250	333
Dot .aux résorptions des charges à répartir	9 053	9 588
<b>Total</b>	<b>100 406</b>	<b>112 991</b>

Les dotations aux amortissements sont passées de 113 MD en 2004 à 100,410 MD en 2005, cette diminution s'explique par l'apport en société des immobilisations à la nouvelle filiale Tunisair Technics.

(2) Les dotations aux provisions se détaillent comme suit :

	2005	2004
Dotations aux provisions pour révisions générales	26 508	22 281
Dotations aux provisions pour grande visite	5 407	3 022
Dot. aux provisions pour créances douteuses	9 239	1 418
Dot. aux provisions pour risques et charges	1 782	(i) 259
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	178	859
<b>s/Total</b>	<b>43 114</b>	<b>27 840</b>
Reprise de prov. sur dépréciation des créances	<3 135>	<453>
Reprise de prov. sur dépréciation des stocks	<8 653>	-
Reprise de prov. Sur RG et GV	<19 174>	<9 647>
<b>s/Total</b>	<b>&lt;30 962&gt;</b>	<b>&lt;10 100&gt;</b>

(i) Les dotations aux provisions pour risque et charges se détaillent comme suit :

	2005	2004
Dotations aux prov. pour redevance OACA 2005	865	-
Dotations aux provisions pour affaires prud'homales	127	87
Dot. aux provisions pour affaires commerciales	115	8
Dot. aux provisions pour comptes financiers (instances des comptes bancaires clôturés)	-	437
Dot. Aux provisions pénalité CNSS	150	-
Dot. Aux prov. Pour fonds intransférables	379	-
Autres dot. aux amortissements et provisions	146	<273>
<b>Total net</b>	<b>1 782</b>	<b>259</b>

#### **5.6 Redevances aéronautiques :**

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2005	2004
Redevances de survol	79 755	72 647
Redevances d'atterrissage	31 435	28 917
Redevances d'embarquement	49 035	43 078
Diverses autres redevances	52 200	47 521
<b>Total</b>	<b>212 425</b>	<b>192 163</b>

Les redevances aéronautiques sont passées de 192,1 MD en 2004 à 212,4MD en 2005 soit une augmentation de 10,5% due principalement aux augmentations des redevances de survol (+7,1 MD soit +9,8 %), des redevances d'atterrissage (+2,5 MD soit +8,7%), des redevances d'embarquement (+5,9 MD soit +13,8%), des redevances de sécurité (+0,8 MD soit 3%) et des redevances de réservation électroniques (+3,2 MD soit 17%).

L'évolution des redevances de survol (+7,1 MD) est due à l'augmentation du nombre de touchées passant de 19 417 en 2004 à 20 030 en 2005 soit une variation de (+3,16%) et à la réévaluation de l'euro.

L'évolution des redevances de sécurité et des redevances de réservation électronique est due principalement à l'augmentation du trafic, à la réévaluation de l'euro ainsi qu'aux augmentations tarifaires des taxes de sécurité sur les aéroports français (+2,4%).

L'évolution des redevances d'embarquement est due principalement à l'augmentation du nombre de passagers.

**5.7 Autres charges d'exploitation :**

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	2005		2004
Assistance fournie aux avions	71 441	(1)	55 686
Entretiens et réparations des réacteurs et avions	34 431	(2)	27 966
Commission sur la vente des titres de transport	22 584		22 907
Assurance des avions	9 518		10 303
Affrètement d'avions	24 745	(3)	24 643
Diverses autres charges d'exploitation	51 412	(4)	51 019
<b>Total</b>	<b>214 131</b>		<b>192 524</b>

(1) L'évolution du poste assistance fournie aux avions (+15,8MD) est due essentiellement à l'augmentation de la charge de l'assistance commerciale suite à l'augmentation du trafic.

(2) Le poste Entretien et réparation des réacteurs et avions a enregistré une augmentation de 6,5 MD qui s'explique par le nombre plus important de déposes réacteurs en 2005 (8 déposes) par rapport à 2004 (5 déposes). Les déposes des réacteurs effectuées en 2005 concernent les A319 (3 déposes), l'A300-600 (2 déposes), les A320 (2 déposes) et les B737-500 (1 dépose).

(3) La légère évolution des loyers avions de 0,1 MD est due à l'augmentation des loyers avions et réacteurs pour 2,2 MD contre une diminution des frais d'alotement (code share) pour -2,1 MD

(4) les diverses autres charges d'exploitation ont accusé légère augmentation de 0,4 MD.

**5.8 Charges financières nettes :**

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	2005		2004
Intérêt des emprunts pour acquisition d'immob.	22 295	(1)	20 893
Charges financières LIMOCA	-		73
Pertes sur créances liées à des participations	927	(2)	-
Dot. aux prov. pour dépréciation d'éléments financiers	633		848
Autres charges financières	120		106
<b>Total</b>	<b>23 975</b>		<b>21 920</b>

(1) Les charges financières ont sensiblement augmentés (+1,4MD) en 2005 par rapport à 2004 suite à :

- La variation défavorable du taux de change moyen IATA USD de 3%.
- La variation défavorable du taux de change moyen IATA EURO de 5%.
- La hausse du « Libor » USD 6mois (+118%) et « Euribor » à taux variable sur lesquels sont indexés la plupart des crédits libellés en cette monnaie (+14 %).
- la hausse du « Libor » USD 3mois (+125%).

Effets atténué par la diminution des encours qui sont passés de 438 MD en 2004 à 381 MD en 2005.

(2) l'augmentation enregistrée sur ce poste s'explique par les pertes sur créances liées à des participations (ALDIANA) pour 0,9MD. Le tableau suivant montre la variation des charges d'intérêts en TND par type de financement:

	2005		2004
Leasing	14 559 877		12 019 787
Emprunt bancaire	7 735 021		8 872 677
<b>Total</b>	<b>22 294 898</b>		<b>20 892 464</b>

L'augmentation de 21% des intérêts sur les emprunts financés par le leasing est due à l'augmentation du taux d'intérêts variable Libor associé à une augmentation du taux de change USD.

La fin de remboursement des crédits relatifs au 8<sup>ème</sup> A320 et au 2<sup>ème</sup> B737-500 a entraîné une diminution de 13% pour les intérêts financés par emprunts bancaires.

Le tableau suivant montre la variation des principaux taux appliqués sur l'endettement de Tunisair :

	2005	2004	VAR
Taux Libor 6 mois	2,705	1,239	118%
Taux Libor 3 mois	3,05	1,360	125%
Taux Euribor	2,187	1,926	14%

	2005	2004	VAR
TX IATA USD	1,287	1,248	3%
TX IATA EURO	1,613	1,541	5%

### 5.9 Produits des placements :

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	2005	2004
Intérêts des placements à court terme	11 091	7 822
Revenus des Emprunts Obligataires	4 103	4 652
Intérêts des dépôts bancaires à terme	2 136	2 522
Commissions perçues sur vente devises	4	588
Rémunération des comptes bancaires	1 341	1 199
Revenus des Prêts à long terme	56	199
Dividendes TUNISAIR HANDLING à recevoir	16 768	-
Divers autres produits des placements	1 858	871
<b>Total</b>	<b>37 357</b>	<b>17 853</b>

la hausse enregistrée sur cette rubrique (+19,5MD) est due essentiellement à :

- L'augmentation des intérêts des placements à court terme pour 3,3MD suite à l'augmentation du volume de ces placements.
- L'augmentation des dividendes de 16,7 MD.
- la diminution des intérêts des dépôts bancaires à terme (-0,4MD) et des revenus de emprunts obligataires (-0,5MD).
- la baisse des commissions sur vente de devises (-0,4MD) suite à la concession de l'activité vente à bord en juin 2004.

### 5.10 Autres produits financiers :

La baisse enregistrée dans cette rubrique (-2,4MD) est due essentiellement à la plus-value réalisée en 2004 sur l'opération de cession des actions France Télécom pour un montant de 2,7 MD.

### 5.11 Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	2005	2004
Gains de change	3 222 (1)	11 335
Produits nets sur cessions d'immobilisation et autres Gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	41 229 (2)	18 563
Reprises sur amortissements et provisions	2 107 (3)	2 027
Produits divers ordinaires LIMOCA	1 769	1 037
Escomptes obtenus	1 037	128
Divers autres gains ordinaires	106	49
<b>Total</b>	<b>49 470</b>	<b>33 139</b>

La variation enregistrée sur cette rubrique s'explique principalement par :

- (1) - L'annulation en 2004 des gains de change constatés en 2003 sur les dettes libellées en USD en appliquant la nouvelle méthode de comptabilisation de la résorption des écarts de conversion relatifs à ces dettes (-6,1 MD).
  - La diminution des gains de change relatifs aux opérations autres que celles liées à l'actualisation des dettes libellées en devises (-2 MD).
- (2) L'augmentation enregistrée sur la rubrique produits nets sur cessions d'immobilisations due essentiellement à la plus value dégagée par TUNISAIR suite à l'apport effectué à sa filiale « Tunisair Technics » de 37,2MD contre 18,6MD réalisés en 2004 sur l'opération de filialisation de la filiale « Tunisair Handling ».

### 5.12 Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

	2005	2004
Pertes sur cession d'immob.corporelles	12 736 (1)	-
Pertes de change	16 941 (2)	16 332
Charges diverses ordinaires LIMOCA	255	195
Autres charges diverses ordinaires	526	587
<b>Total</b>	<b>30 458</b>	<b>17 114</b>

(1) La variation enregistrée sur ce poste provient principalement des moins value dégagées sur cessions des stocks à sa filiale « Tunisair Technics » pour -5,1MD et des lots de pièces de rechange des B737-200 pour -7,6MD.

(2) Ce poste englobe les pertes de change nées des opérations libellées en devises , des résorptions des écarts de conversion, ainsi que l'actualisation des comptes bancaires en devises , des créances d'exploitation et des dettes à court terme au cours BCT au 31/12/2005

## 6. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrés et de sorties de fonds et ce, par un système de codes spécifiques à tous les comptes, généraux ou particuliers, mouvementés dans les journaux de trésorerie : Banques, C. C. P et Caisses.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

### 6.1 Flux de trésorerie liées à l'Exploitation :

Les flux de trésorerie liés à l'exploitations sont essentiellement issus des principales activités génératrices de revenus de la compagnie et sont composés de :

- 1/ Les rentrées de fonds découlant de la vente de billets de transport et de «LTA » par les agences locales et à l'étranger.
- 2/ Les rentrées de fonds provenant de l'assistance commerciale, technique des compagnies tierces par Tunisair.
- 3/ Les encaissements provenant des commissions perçues sur les ventes de titres et des divers autres revenus.
- 4/ Les règlements de facturation de biens et de services fournis par des fournisseurs ou des créiteurs divers.
- 5/ Les paiements au personnel ou pour leur compte.
- 6/ Les rentrées et sorties de fonds vis-à-vis des compagnies d'assurance.
- 7/ Les intérêts versés y compris les intérêts sur Emprunts.
- 8/ Les paiements d'impôts sur les bénéfices et divers autres impôts et droits.

	2004		2004
Encaissements reçus des clients	862 150	(1)	769 117
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-695 875	(2)	-596 072
Intérêts payés	-22 489		-21 161
Impôts, Droits, Taxes et Versements assimilés	-27 757		-26 089
Primes d'assurance	-10 707		-12 234
Autres flux affectés à l'exploitation	-2 517		-5 390
<b>Total</b>	<b>102 805</b>		<b>108 171</b>

(1) Les encaissements reçus des clients se détaillent comme suit :

	2005		2004
Encaissements des clients en Tunisie	88 173		82 906
Encaissements des clients à l'étranger	485 077		420 192
Encaissements Compagnies aériennes	25 954		25 061
Encaissements des administrations en Tunisie	12 755		15 029
Produits des Ventes à Bord	-		5 380
Encaissements des Ventes B. S. P	250 178		220 543
Divers Autres Encaissements	13		6
<b>Total net</b>	<b>862 150</b>		<b>769 117</b>

(2) Cette rubrique renferme les postes suivants :

	2005		2004
Sommes versées aux fournisseurs	-589 872		-473 787
Sommes versées au Personnel	-106 003		-122 285
<b>Total</b>	<b>-695 875</b>		<b>-596 072</b>

**6.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement :**

Les mouvements de trésorerie liés aux activités d'investissements comprennent essentiellement :

- Les décaissements effectués pour l'acquisition des avions, des réacteurs et équipements avioniques, du matériel d'exploitation en piste et d'autres immobilisations corporelles.
- Les décaissements réalisés pour l'acquisition de titres de participation.
- Les prêts accordés à long et moyen terme.
- Les encaissements découlant du remboursement de prêts de la cession d'obligation ainsi que les intérêts et les dividendes reçus.

(1) Les sommes versées aux fournisseurs pour l'acquisition des immobilisations se détaillent comme suit :

	2005	2004
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	-6 071	-3 613
Fournisseurs locaux d'immobilisations	-2 783	-3 849
<b>Total</b>	<b>-8 854</b>	<b>-7 462</b>

(2) Les sommes versées pour l'acquisition d'obligation et de bons à long terme se détaillent comme suit :

	2005	2004
Emprunts Obligataires	-2 000	-
Bons de Trésor à LT	-	-5 000
Prêts à Long Terme	-1 634	-20 200
Autres prêts	-28	-44
<b>Total</b>	<b>-3 662</b>	<b>-25 244</b>

(3) Les encaissements provenant des remboursements de prêts et de cession d'obligations se présentent comme suit :

	2005	2004
Remboursement de prêts	4 722	26 519
Remboursement Emprunts Obligataires	3 310	3 310
Remboursement de bons de trésor	5 000	2 400
Remboursements autres prêts	13	11
<b>Total</b>	<b>13 045</b>	<b>32 240</b>

**6.3 Flux de trésorerie liés aux opérations de financements :**

Il s'agit des montants relatifs aux versements du principal des montants empruntés (voir Note 4.16).

**6.4 Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :**

	2005	2004
Gains de change	4 913	6 014
Pertes de change	-8 708	-3 339
<b>Total</b>	<b>-3 795</b>	<b>2 675</b>

## 7. NOTES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 7.1 Engagements donnés :

Les engagements donnés se détaillent comme suit :

	2005	2004
Crédits documentaires ouverts et non utilisés	3 611	3 735
Cautions données	1 928	374
Garanties données	575	575
<b>Total</b>	<b>6 114</b>	<b>4684</b>

### 7.2 Engagements reçus :

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

	2005	2004
Engagements reçus pour hypothèques et nantissement	480	480
Garanties bancaires reçues	2 273	2 230
Avals bancaires reçus sur billets de trésorerie	12 000	12 000
Cautions reçues	290	290
<b>Total</b>	<b>15 043</b>	<b>15 000</b>

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2005

### A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISienne DE L'AIR « TUNISAIR-SA »

Messieurs,

1- En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR-SA », arrêtés au 31 Décembre 2005. Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos travaux d'audit.

2- Nous avons effectué nos travaux d'audit conformément aux Normes Internationales d'Audit. L'application de ces normes nous a amené à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit est l'examen, sur la base de tests par sondage, des preuves de validité des montants et notes figurant aux états financiers. Il comprend également le contrôle des principes comptables utilisés, des estimations importantes faites par la Direction Générale, ainsi que l'évaluation globale de la présentation des états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises.

3- Sur la base de notre audit, les états financiers ci-joints annexés, et faisant apparaître un total du bilan de 1.172.569 KDT, un résultat net bénéficiaire de 39.634 KDT et un résultat net bénéficiaire après modifications comptables de 20.505 KDT, appellent de notre part, les réserves suivantes :

**3.1** Les dépenses prévisionnelles relatives aux travaux des grandes visites du matériel de transport aérien et des révisions générales des réacteurs sont provisionnées puis constatées en charges. De plus, le matériel de transport aérien n'est pas comptabilisé selon la méthode des composants. Ces méthodes ne sont pas conformes aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°5 et l'IFRS 16 relative aux immobilisations corporelles, ainsi que l'IFRS 37 relative aux provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. Nous ne pouvons pas apprécier l'impact de ces remarques sur la réalité et l'évaluation de ces actifs, ainsi que sur la situation nette.

**3.2** Les comptes relatifs à la gestion du fonds social, justifiés au cours de l'exercice 2005, ont été regroupés et comptabilisés parmi les immobilisations financières, pour un solde compensé débiteur de 11.848 KDT. Ce traitement comptable et ce mode de présentation ne sont pas conformes aux modes de fonctionnement desdits comptes et aux dispositions de la norme comptable n° 2 relative aux capitaux propres qui prévoit la présentation de la réserve pour fonds social parmi les capitaux propres. Par ailleurs, la dotation de la réserve pour fonds social n'est pas effectuée sur la base d'une affectation des bénéficiaires conformément aux préconisations de la circulaire ministérielle en date du 14 mars 1988. En l'absence, de mesures de régularisation, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier l'incidence de ce point sur la situation nette et les actifs de la société.

**3.3** La société a réalisé une mission de justification et d'apurement des comptes jusqu'à l'exercice 2004. L'effet induit par cette mission a été comptabilisé conformément aux normes comptables en vigueur parmi les capitaux propres d'ouverture. L'effort de justification s'est poursuivi en 2005 et a permis la justification de la majorité des comptes de la société et ce, à l'exception des comptes clients et comptes rattachés qui n'ont été justifiés qu'à hauteur de 26 % du total de la rubrique. Par ailleurs, les soldes de certains comptes clients et ceux issus de la situation de recouvrement ne sont pas rapprochés. Sur la base de ce qui précède, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier l'incidence de ce point sur le résultat et la situation nette de la société (voir note 1).

**3.4** Les redevances aéroportuaires collectées et les redevances facturées par les entreprises aéroportuaires sont, respectivement, comptabilisées parmi les produits et les charges. Ces redevances auraient dû être comptabilisées dans un compte de passif qui devrait refléter, en fin de période, les redevances collectées et non encore facturées par les organismes aéroportuaires. En l'absence d'informations, nous ne pouvons pas apprécier l'impact de cette constatation et de cette méthode sur les passifs et la situation nette de la société.

4- A notre avis, et sous réserve de l'effet des points décrits au paragraphe 3 exposé ci-avant, les états financiers tels qu'arrêtés au 31 Décembre 2005 et qui sont annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les

aspects significatifs de la situation financière de la Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR-SA », au 31 Décembre 2005, des résultats de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

5- Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité des informations d'ordre comptable consignées dans le rapport du conseil d'administration avec celles contenues dans les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001 – 2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

De plus, en application aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciale, nos remarques et suggestions portant sur le système de contrôle interne, examiné conformément aux normes professionnelles généralement admises, ont fait l'objet d'un rapport qui a été communiqué à la société.

6- Sans remettre en cause, l'opinion ci-dessus exprimée, nous formulons l'observation suivante :

6.1 Les biens acquis en leasing par TUNISAIR ont été comptabilisés contrairement aux dispositions de l'article 15 de la loi 94-89 relative au leasing, en adoptant l'approche économique de capitalisation et ce, conformément à la convention comptable de «la prééminence du fonds sur la forme», prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable Internationale IFRS 17 révisée, relative à la comptabilisation des contrats de leasing.

Tunis, le 22 juin 2006

**P/ C.A.O**  
**Chokri KHANFIR**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2005**

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR « TUNISAIR-SA »**

Messieurs,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des conventions suivantes entrant dans le champ d'application dudit article.

**1- Conventions anciennes:**

- Une caution de 675 KDT a été accordée en faveur de Tunisie Catering en couverture du crédit bancaire contracté au près de l'ATB pour un montant de 3.000 KDT.

- Certains membres du personnel sont détachés auprès des sociétés filiales ATCT, TUNISIE Catering, TUNISAIR Handling et TUNINTER. Les produits facturés et comptabilisés au titre de ces détachements s'élèvent, respectivement, à 55 KDT, 4.788 KDT, 14.453 KDT et 653 KDT.

- Entre la date de constitution de la société « Tunisair Handling-SA » au 30 septembre 2004 et la date de son entrée effective en exploitation prévue pour le 1er avril 2005, les sociétés « Tunisair Handling-SA » et « TUNISAIR-SA » ont convenu que l'ensemble des charges et des produits liés à l'activité Handling seront prises en compte, respectivement, au niveau des comptes de charges et de produits de la société « TUNISAIR-SA ».

Par ailleurs, celle ci a comptabilisé parmi ses charges, un montant de 948 KDT correspondant aux loyers qui sont facturés par « Tunisair Handling-SA » et ce, en contrepartie de son utilisation des actifs de cette dernière.

**2- Conventions nouvelles :**

- La société TUNISAIR a conclu, en juin 2005, avec la filiale TUNISAIR HANDLING, une convention cadre portant sur l'ensemble des prestations réciproques entre les deux sociétés. Cette convention est renouvelable par tacite reconduction pour une année calendaire à partir du 31 décembre 2006.

- La société a souscrit un billet de trésorerie de 1.537 KDT émis par l'ATCT au taux de 6,2 % l'an et ce, pour une période de 181 jours allant du 25 novembre 2005 au 25 mai 2006. De notre part, au cours de nos investigations, nous n'avons relevé aucune autre opération entrant dans le cadre de l'article sus-visé.

Tunis, le 22 juin 2006

**P/ C.A.O**  
**Chokri KHANFIR**

## **NOTE 1 : NOTES COMPLEMENTAIRES DES RESERVES**

### **1- IMMOBILISATIONS FINANCIERES : FONDS SOCIAL**

L'arrêté des ministres du plan et des finances et des affaires sociales du 25 novembre 1981 a décidé la liquidation de la caisse d'entraide et a précisé que l'excédent dégagé par cette liquidation sera dévolu au fonds social de TUNISAIR. Toutefois, ladite opération n'est pas encore achevée et aucun bilan de liquidation n'a été arrêté et présenté depuis cette date.

### **2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :**

Les comptes « clients et comptes rattachés » s'élevant, au 31 décembre 2005, à un montant compensé et net des provisions de 76.338 KDT ont été justifiés à concurrence de 64% et 26%, respectivement, du total compensé de la rubrique et de son total en valeur absolue.

- Le rapprochement des soldes des comptes clients issus de la situation de recouvrement à ceux comptables a fait dégager un écart en valeur absolue et un écart compensé, respectivement, de 37.818 KDT et 20.149 KDT.

- Les comptes de la rubrique «clients et comptes rattachés» comprennent des suspens devant être apurés en fonction d'une politique à définir en marge de la mission de justification et d'apurement des comptes.

- Des comptes clients libellés en monnaies étrangères totalisant 2.382 KDT ont été actualisés sur la base d'une situation de recouvrement accusant un écart positif de 3.921 KDT par rapport aux soldes comptables auxiliaires desdits comptes. Par ailleurs, le reliquat des créances libellées en monnaies étrangères s'élevant à 21.664 KDT n'ont pas été actualisées, ce qui est contraire aux dispositions de la norme comptable n°15 relative aux opérations libellées en monnaies étrangères.

-Le rapprochement des soldes comptables des comptes clients en contentieux totalisant 4.579 KDT à l'état extra-comptable établi par la direction juridique a dégagé un écart, en valeur absolue, de 2.760 KDT.

### **3- AUTRES ACTIFS COURANTS :**

- Les autres actifs courants présentant un solde net de provisions de 84.365 KDT sont justifiés à hauteur de 95 % et 90%, respectivement, du total compensé de la rubrique et de son total en valeur absolue.

- Les comptes de la rubrique « autres actifs courants » comprennent des suspens devant être apurés en fonction d'une politique à définir en marge de la mission de justification et d'apurement des comptes.

- Le rapprochement de la balance générale à la balance auxiliaire des comptes « autres actifs courants » a permis de relever un écart en valeur absolue de 4.417 KDT.

- Le compte « différences de caisses à l'étranger » s'élevant à 399 KDT n'a pas été mouvementé depuis plusieurs exercices et devrait faire l'objet d'une provision pour dépréciation.

-Les comptes « personnel et comptes rattachés » s'élevant à 1.959 KDT, présentent des soldes, anormalement créditeurs totalisant 1.288 KDT.

- Les comptes « Etat, retenue à la source » s'élevant à 3.119 KDT enregistrent des retenues à la source non déclarées.

En l'absence de justification de ces comptes et de récupération des certificats de retenue à la source correspondants auprès des sociétés concernées, nous ne pouvons pas apprécier les provisions pour dépréciation devant être constituées sur cet actif.

### **4- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :**

Les comptes « fournisseurs et comptes rattachés » totalisant 126.505 KDT, sont justifiés à concurrence de 94% et 85 %, respectivement, du total compensé de la rubrique et de son total en valeur absolue.

Les comptes de la rubrique «fournisseurs et comptes rattachés » comprennent des suspens devant être apurés en fonction d'une politique à définir en marge de la mission de justification et d'apurement des comptes.

Des comptes fournisseurs libellés en monnaies étrangères totalisant, en valeur absolue, un montant de 19.660 KDT, soit 37 % et 8,8 %, respectivement, du total des comptes fournisseurs en devises et du total de la rubrique fournisseurs et comptes rattachés n'ont pas été actualisés.

Le rapprochement des soldes comptables des certains fournisseurs étrangers d'exploitation à ceux confirmés par ces derniers a dégagé un écart de 826 KDT, qui n'a pas été justifié et apuré.

### **5- AUTRES PASSIFS COURANTS :**

- Les autres passifs courants totalisant 151.845 KDT sont justifiés à concurrence de 89% et 90 %, respectivement, du total compensé de la rubrique et de son total en valeur absolue.

- Les comptes de la rubrique « autres passifs courant » comprennent des suspens devant être apurés en fonction d'une politique à définir en marge de la mission de justification et d'apurement des comptes.

- Le rapprochement des soldes des comptes des retenues à la source à ceux issus de la déclaration fiscale du mois de décembre 2005 fait apparaître un écart compensé et en valeur absolue, respectivement, de 2.739 KDT et 2.845 KDT.

- Le rapprochement des soldes comptables des certains comptes des autres passifs courants à ceux confirmés par ces derniers a dégagé un écart de 810 KDT, qui n'a pas été justifié et apuré.

## NOTE 2 : NOTES COMPLEMENTAIRES D'INFORMATIONS

### 1- MISSION DE JUSTIFICATION ET D'APUREMENT :

La mission de justification et d'apurement des comptes, au 31 décembre 2004, a permis d'analyser et d'apurer plusieurs suspens. L'effet induit par cette mission s'est élevé à un montant compensé de 18.842 KDT qui a été imputé parmi les capitaux propres d'ouverture. Toutefois, certains suspens demeurant dans les comptes nécessiteront des prises de positions et la définition d'une politique d'apurement eu égard aux délais de prescription prévus par la réglementation en vigueur dont, notamment, les articles 396 et 397 du Code des Obligations et des Contrats.

Par ailleurs, les travaux de justification et d'apurement des comptes de TUNISAIR, jusqu'au 31 décembre 2004, appellent de notre part les observations suivantes :

Les reports antérieurs à l'exercice 1994 demeurant non justifiés et figurant au niveau des différents comptes ont été reclassés dans des comptes d'attente et provisionnés à concurrence de leurs soldes débiteurs s'élevant à 960 KDT. Ce montant se détaille par rubrique comme suit :

■ Clients et comptes rattachés	51 KDT
■ Fournisseurs et comptes rattachés	320 KDT
■ Autres actifs courants	371 KDT
■ Autres passifs courants	217 KDT
<b>Total</b>	<b>960 KDT</b>

- Les instances antérieures à l'exercice 2004 demeurant non justifiées et figurant dans les états de rapprochements bancaires ont été reclassées dans des comptes d'attente pour un solde compensé de 4.735 KDT et ont été totalement provisionnées à la clôture de l'exercice 2005. Par ailleurs, d'autres suspens bancaires figurant depuis plusieurs exercices dans des comptes d'attente pour un total compensé de 1.383 KDT ont été, suite de la mission d'apurement, provisionnés à dû concurrence.

- Contrairement aux dispositions de la norme comptable 15 relative à la comptabilisation des opérations en monnaies étrangères, les clients, certains fournisseurs et créiteurs divers libellés en monnaie étrangères n'ont pas fait l'objet d'actualisation au cours du 31 décembre 2004 et ce, en vue d'impacter cette incidence parmi les capitaux propres d'ouverture.

- Des fiches justifiant certains comptes des autres actifs courants et autres passifs courants ne nous ont pas été communiquées, en vue d'apprécier les travaux de justifications effectués.

- Il n'a pas été procédé au rapprochement global des soldes issus de la situation de recouvrement arrêtés au 31 décembre 2004, ayant servi pour la justification des soldes de certains comptes clients, à leurs soldes comptables auxiliaires après passation des écritures d'apurement.

- Il n'a pas été procédé aux retraitements des comptes du fonds social, en vue de se conformer aux dispositions normatives en vigueur.

### - FILIALISATION DE L'ACTIVITE TECHNIQUE :

La filialisation de l'activité technique de TUNISAIR, réalisée en 2005 a été comptabilisée compte tenu des circonstances et aspects économiques de l'opération. La plus value d'apport dégagée s'élevant à 32.059 KDT, se détaille comme suit :

<u>Actifs</u>	<u>Montant</u> <u>en KDT</u>
<b><u>Immobilisations</u></b>	
- Réacteurs des avions	29.435
- Révisables	4.897
- Matériel roulant	502
- Autres immobilisations 2.330	
<b><u>Stocks</u></b>	
- Stocks	<5.105>
<b>Total</b>	<b>32.059</b>

### 3- NOTE SUR L'EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES :

Les capitaux propres d'ouverture de la société ont été ajustés conséquemment aux corrections des erreurs fondamentales dues, essentiellement, aux résultats issus de la mission de justification et d'apurement des comptes.

L'incidence sur les capitaux propres d'ouverture s'élève à 19.128 KDT qui se détaille comme suit :

Effets issus des résultats des travaux de la mission de justification et d'apurement des comptes arrêtés au 31 décembre 2004	18.842 KDT
Effets issus de la comptabilisation des provisions au titre des redevances	-3.413 KDT
OACA facturées par la société TUNISIE CATERING au titre des exercices 2004 et antérieurs	
Autres effets de modifications comptables (changement de politique d'apurement des billets non utilisés)	3.127 KDT
<b>Total</b>	<b>19.128 KDT</b>

### 4- PASSIFS EVENTUELS :

L'action en justice intentée par certains agents saisonniers ou contractuels licenciés par TUNISAIR n'a pas été couverte par une estimation des provisions nécessaires pour couvrir les éventuels risques ou par une information dans les notes aux états financiers, ce qui est contraire aux dispositions de la norme comptable 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs à clôture de l'exercice.

### NOTE 3 - CONFORMITE AU SYSTEME COMPTABLE DES ENTREPRISES :

La conformité au système comptable des entreprises a été altérée, notamment, par les remarques suivantes :

#### 1- PRESENTATION NON CONFORME AUX DISPOSITIONS DU SY DES ENTREPRISES

- Le principe comptable de non-compensation n'a pas été systématiquement respecté notamment pour le compte « autres débiteurs et créditeurs divers », les comptes « clients et comptes rattachés » et les comptes « fournisseurs et comptes rattachés ».

#### 2- COMPTES NON PRESENTES DANS LA RUBRIQUE APPROPRIEE

- Les pertes et les gains de change sont présentés, respectivement,, parmi les autres pertes ordinaires et les autres gains ordinaires. Ces deux rubriques auraient dus être présentées parmi les charges financières nettes.

#### 3- MANUEL COMPTABLE

- Il n'est pas établi un manuel comptable décrivant, notamment, l'organisation comptable, les méthodes de saisie et de traitement des informations, les politiques comptables et les supports utilisés, ce qui constitue une dérogation au paragraphe 63 de la norme comptable générale.